

ACADEMIE DE GRENOBLE

ETABLISSEMENT 0731441V

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2022-2023

Présidence de : Nathalie VIGNE PAULHAN

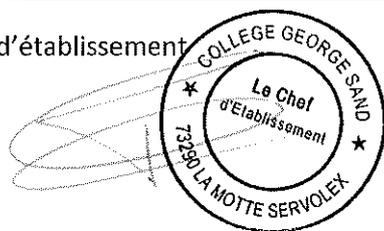
Quorum : 16

Nombre des présents : 20

Date du CA : mardi 4 juillet 2023

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	DECISIONS	NUMERO D'ACTE	PIECES JOINTES
Voyage scolaire	Vote		
Convention CFC	Vote		
Convention SICAMS	Vote		
Convention France Bleu	Vote		
Contrat des AED et AED PREPRO	Vote		
Attribution des logements	Vote		
Election des représentants parents au CA par correspondance	Vote		

Signature du chef d'établissement



Signature du secrétaire de séance

Ouverture de la séance à 18H06

Mme Vigne ouvre la session du conseil en présence de 20 membres.

## 1 APPROBATION DU PV DE LA SEANCE PRECEDENTE

Ce conseil débute par l'approbation du dernier Conseil d'Administration en date du mars 2023. Le compte rendu ayant été préalablement adressé par mail à l'ensemble des participants.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
20	19	0	1

### Voyages scolaires :

-Niveau 6<sup>ème</sup> : Plan Montagne

C'est un plan proposé et financé par le conseil départemental.

Précisions sur le budget :

Le conseil départemental prend en charge :

- 100 % des transports
- 75 % de l'encadrement par des guides de haute montagne
- 40 % de l'hébergement en refuge des élèves.(forfait nuitée/repas du soir et pique-nique 40 Euros/par élève)

La participation des familles s'élève à 15 euros.

Le don FSE sera de 12,75 euros/élève.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
20	20	0	1

Mme Gaillard précise que les chèques seront demandés à la rentrée.

▪Bilan financier voyage en Normandie : pour information

-Famille : 350 euros

-Collège : 1966 euros ont été pris en charge par le collège

-Dons divers (Souvenir Français, Ministère des Armées et Ancien Combattants) :1900 euros

Un remerciement est adressé à Mme Vacher-Oreiller laquelle a œuvré pour l'obtention de ces dons.

▪Bilan voyage en Angleterre,BATH :

Participation famille : 450 euros

La participation financière de l'ASIGS est conforme au vote du CA d'octobre.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
20	20	0	0

Vote pour l'acceptation des différents dons mentionnés (ASIGS, FSE, Anciens Combattants, Ministère des Armées, Souvenir Français) :

Précision : Le FSE fera un don d'un montant de 2215 euros qui se répartissent comme suit :

-1915 euros le plan montagne

- 300 euros pour l'achat de livres pour le CDI

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
20	20	0	0

## Projets voyages pour l'année scolaire 2023/2024 :

▪ Voyage en Angleterre à Londres pour 2 classes de 3<sup>ème</sup>.

Porteurs du projet : Mmes Piccolotto, Lacour et Vacher-Oreiller.

Thème : la 2<sup>nde</sup> guerre mondiale

▪ Voyage en Italie dans le Piémont et le Nord de l'Italie pour 2 classes de 3<sup>ème</sup>

Porteurs du projet : Mme Cavallera et M.Bayard

La semaine retenue pour les 2 voyages est celle du 5 au 9 février 2024.

### Vote pour accord de principe :

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
20	20	0	0

### ▪Conventions :

-**CFC** : Centre français des droits de copies (droit de reprographie)

Montant qui s'élève à environ : 1000 euros TTC pour l'année.

-**SICAMS** : collaboration dès le début de l'année sur la pause méridienne autour de différents ateliers.

-**FRANCE BLEU** : partenariat renouvelé pour les 6 classes du niveau 4<sup>ème</sup>.fil conducteur de ce projet retenu : « Osez ».

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
20	20	0	0

▪ Contrat des assistants d'éducation et des assistants d'éducation en préprofessionnalisation :

Dotation exprimée en ETP pour les AED : 5,75 pour la rentrée prochaine.

Deux AED en contrat de préprofessionnalisation (étudiant inscrit en licence 2 et recruté pour 3 ans)

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
20	20	0	0

▪ Attribution des logements :

Mme Vigne informe qu'elle souhaite réaffecter les logements selon les fonctions des personnels comme prévu initialement.

Le logement occupé en convention d'occupation précaire par la CPE devient le logement de la principale adjointe qui l'occupera en nécessité absolu de service.

Trois votes sont requis :

- un pour le changement d'affectation
- un pour l'occupation de la future CPE en convention d'occupation précaire
- un pour une occupation précaire à la nuitée pour la future CPE pour couvrir le mois de septembre.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
20	20	0	0

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
20	20	0	0

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
20	20	0	0

▪Election des représentants parent au CA pour l'année scolaire prochaine.

Vote pour valider la mise en place du vote par correspondance :

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
20	20	0	0

▪Mme Vigne souhaite porter à la connaissance des membres du conseil d'administration des points suivants :

-Structure de la rentrée prochaine :

-23 divisions

5 divisions pour le niveau 6°

6 divisions pour le niveau 5°

6 divisions pour le niveau 4°

6 divisions pour le niveau 3° (création récente d'une division supplémentaire)

La répartition est finalisée, elle a été retravaillée avec les équipes.

En SPC et SVT : des groupes pour le niveau 6° sont prévus sauf en 6°I

En Espagnol : plus de complément de service pour un des professeurs de l'équipe, avec l'ouverture d'un groupe supplémentaire en espagnol pour le niveau 3<sup>ème</sup>.

Idem en italien.

▪Calendrier 2023/2024 :

-Stage d'observation 3° : semaine du 20 novembre

-Stage d'observation 4° : semaine du 27 mai.

▪Auto-évaluation :

A la rentrée prochaine, les équipes réécriront le contrat d'objectif et le projet d'établissement arrivés à terme.

Un premier RDV est prévu avec le directeur académique et son équipe pour recevoir des personnels du collège avec la direction : mi-novembre.

▪Questions diverses des parents représentants:

- Toilettes :

L'inquiétude est récurrente chez les parents.

Mme Vigne rappelle que dans le projet de restructuration, la création de nouvelles toilettes est prévue à la place du bureau aquarium situé à l'entrée du hall.

Les plans ont été finalisés mais tout est à l'arrêt.

Trois problématiques se dégagent :

-le sentiment d'insécurité

-la surveillance de cet espace

-les dégradations

Mme Vigne : un travail de réflexion sera mené à la rentrée avec l'arrivée de la nouvelle CPE.

-Demande des représentants des parents d'élèves de diffuser le calendrier des conseils de classe sur l'agenda Pronote pour l'année prochaine.

Mme Vigne : demande acceptée.

-Le délai de communication de 3 jours pour le choix de la LV2 n'a pas laissé suffisamment de temps de réflexion aux familles.

-Liste des fournitures : est-il possible de privilégier des cahiers de 48 pages ou lieu de 96 pages afin de limiter le poids du cartable pour les élèves de 6°/5° ?

Mme Gillon répond qu'en mathématiques, la progression du programme nécessite que les élèves se réfèrent aux leçons du début d'année d'où l'intérêt d'avoir un cahier de 96 pages.

Mme Piccolotto rappelle qu'en anglais les élèves de 6° n'ont pas leur manuel à prendre et certains le prennent systématiquement.

Mme Gillon préconise aux parents d'être plus vigilants sur le contenu du cartable de leur enfant.

-Absences d'enseignants :

Les parents reconnaissent l'engagement du collège pour pallier les absences d'enseignant.

Des inquiétudes sont exprimées sur le programme de français notamment qui n'a pas été terminé pour certaines classes.

Mme Vigne : les collègues de français sont vigilants. Le rattrapage sera lissé sur le début de l'année.

-Demande de remise d'ordre des repas pas pris à la restauration lors d'absences de professeur.

Mme Gaillard :

Ce n'est pas possible car les familles ont fait le choix d'une restauration au forfait.

Elle rappelle que le repas pris au forfait revient à 3,20 euros et le repas pris au ticket à 4,20euros.

-Carnet de liaison : seront-ils dématérialisés à la rentrée ?

Mme Vigne répond que non mais ils seront allégés.

Le règlement intérieur sera retiré du carnet et mis en ligne, et une attestation sera transmise pour certifier la prise de connaissance de l'élève et des responsables légaux.

Il sera en partie allégé aussi des billets d'absence, les familles auront la possibilité de les justifier sur Pronote.

Les carnets de liaison pour la rentrée prochaine couteront moins chers au collège, l'économie s'élève à 400 euros environ.

Mme Vigne informe que l'inscription via Educonnect a bien fonctionné.

Fin du conseil d'administration : 19h20.